

Inter SSCT (3 jours)

Stage agréé SSCT initial : prévenir et intervenir

La disparition du CHSCT ne signifie pas que les questions de santé au travail n'existent plus. Le CSE des entreprises et établissements de moins de 300 salariés ne pourra pas souvent s'appuyer sur une commission SSCT. La loi permet cependant à tous les élus d'acquérir les notions essentielles pour comprendre et analyser les situations de travail. Ce stage vous met en capacité de débattre avec l'employeur des conditions réelles de travail.



OBJECTIFS

- **Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT**
- **S'initier aux méthodes de diagnostic des risques**
- **Être acteur de la prévention et de la santé au travail**

Ouvert
aux membres
des commissions
SSCT et à l'ensemble
des élus du CSE,
financé par
l'employeur

Jour 1 Fonctionnement et missions SSCT

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Commission SSCT ou gestion directe par le CSE : impact de l'ordonnance Macron.

Les acteurs dans l'entreprise et les interlocuteurs extérieurs.

Réunions ordinaires et extra-ordinaires, procès-verbaux, rôle du secrétaire.

Moyens matériels, heures de délégation, éventuels commission SSCT ou RDP.

Accès à l'information (sources internes et externes), visites et inspections, enquêtes.

Un rôle de veille et prévention : identifier les risques, suivre les plans d'action.

Danger grave et imminent, projets importants modifiant les conditions de travail.

Consultation SSCT, recours à expert et avis du CSE : que de nouveautés ! Penser aussi santé au travail lors de la négociation QVT et de la consultation politique sociale.

Jour 2 L'évaluation des risques et le DUERP

Les notions de santé physique et mentale, de situations de travail. La charge de travail, les facteurs d'ambiance physique.

Les risques psycho sociaux (RPS) dont le stress et le harcèlement moral.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS).

L'aménagement des locaux. Notions de plan de prévention des risques.

Synthèse et suivi dans le document unique (DUER).

Jour 3 L'exercice pratique du mandat

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques et évaluer le danger.

Recueil des données subjectives et objectives, conduite des raisonnements.

Conduite d'entretiens et observation des situations de travail.

Exercices avec le formateur (analyse de postes de travail, des espaces et ambiances).

Préparer la conduite d'entretien et le recueil d'observations.

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par la méthode de l'arbre des causes.



3 jours

Possibilité
de session intra
toute l'année



Intervenant
juriste social
et spécialiste
santé au travail



1000 € par participant
les 3 jours

Ce tarif comprend
le café d'accueil,
le repas du midi et un
document de synthèse.



Dates et lieux
page 46

Paris, Lyon,
Bordeaux,
Nantes, Lille

Bulletin d'inscription page 47.